

**DEMANDE D'USAGE CONDITIONNEL  
2146, PLACE DE DUBLIN**

**PRENEZ AVIS** que, lors de la séance régulière du conseil d'arrondissement qui se tiendra le **6 juin 2017 à 19 h** à la salle du conseil de la mairie d'arrondissement, située au 815, rue Bel-Air, 2<sup>ième</sup> étage, le conseil d'arrondissement statuera sur une demande d'autorisation d'usage conditionnel afin d'autoriser l'usage « femette » pour permettre la mise en place d'un poulailler de 5 poules sur le site historique de la Maison Saint-Gabriel sise au 2146, place de Dublin.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil d'arrondissement lors de cette séance.

Montréal, le 4 mai 2017

Pascale Synnott, avocate  
Secrétaire d'arrondissement